



Validité théorique et juridique d'un testament ancien

Par **Juliette Dubus**, le **19/01/2017** à **14:31**

Bonjour,

Mon père est décédé à l'automne dernier. J'ai deux frères d'une seconde union de mon père. Mon père a laissé un testament dans lequel il lègue sa maison à mes deux frères, il m'en exclut et me désavantage globalement mais là n'est pas le propos. Cette maison était celle de sa mère, ma grand-mère, qui par testament olographe me l'avait leguée (à moi seule, mes frères n'existant alors pas). Mon père à l'époque a fait disparaître ce testament et a hérité la maison avec son frère, ledit frère lui ayant par la suite abandonné sa part. Aujourd'hui ne devrais-je pas hériter du tiers de cette maison qui devrait être le mien depuis bien longtemps ? Je précise que je n'ai pas en ma possession le testament de ma grand-mère mais une simple copie de celui-ci... mais je voudrais savoir si dans le principe, la production du testament de ma grand-mère pourrait venir bouleverser la répartition des legs entre mes frères et moi. Je vous remercie.